

4^{ème} réunion du Conseil régional de Bretagne - 24 Mai 2011

Intervention de Madame Bernadette MALGORN

*Conseillère régionale de Bretagne
Présidente du groupe Bretagne à Venir - Breizh da Zont*

Monsieur le Président, Chers Collègues,

La session qui nous réunit aujourd'hui n'appelle pas directement de décisions financières. Elle est censée définir des orientations stratégiques sur trois grands dossiers : la politique culturelle, la politique sportive et le numérique en Bretagne.

Au cours des débats, mes collègues auront l'occasion de vous faire part de nos positions sur ces rapports. Je m'en tiendrais pour ma part à quelques réflexions d'ordre général.

Un point de méthode d'abord. Qu'il soit nécessaire de revisiter les politiques sportives et culturelles que votre majorité a mises en œuvre, personne ne peut le contester.

Cependant les rapports qui nous sont soumis pèchent, de notre point de vue, sur trois points majeurs.

- Avant d'engager une nouvelle politique il est pour le moins nécessaire de procéder à une évaluation exhaustive de celle qui a été mise en œuvre et je constate qu'à ce niveau vous ne répondez pas à cette règle élémentaire. Hormis quelques chiffres émaillés ici ou là, nous ne disposons pas d'une évaluation sérieuse pour nous permettre de nous prononcer sur les orientations futures. Quand je dis évaluation sérieuse, j'entends par là, la définition de critères objectifs permettant de vérifier si la politique publique est opérante et répond aux besoins des citoyens et aux collectivités locales, aux associations au regard des moyens que notre collectivité est disposée à dégager. L'absence d'évaluation ne permet donc pas de définir des stratégies et des priorités et le risque est de tomber dans le saupoudrage dans lequel il faut reconnaître que vous excellez.
- Deuxième observation. En guise d'évaluation, les rapports sur la culture et sur le sport dégoulinent d'autosatisfaction. Et que les remises en cause auxquelles vous consentez sont difficilement assumées. Il faut lire entre les lignes. Qui a écrit que « le soutien à la



création et la production artistique doit être réaffirmé sans faire l'économie d'une réflexion sur son efficacité et son efficience ». Ce en quoi nous sommes d'accord. C'est votre rapport. Est-ce à dire que jusqu'à présent l'argent public a été dépensé à tout va sans vérifier « l'efficacité et l'efficience » de votre action ? Vous dites « qu'il sera nécessaire d'opérer des choix ». Nous regrettons qu'une fois de plus vous parliez au futur et non pas au présent. Quand fera-t-on ces choix ?

- Troisième observation sur la forme. Vous nous annoncez de « grandes orientations ». Mais de stratégie point. Les conditions de mise en œuvre concrètes de votre politique sont renvoyées là encore dans le futur, à la Commission permanente, à une autre session, on pourrait dire à la Saint glin-glin. Pas de fiches action, pas de critères d'éligibilité... Où est la transparence que nous réclamons et que les citoyens sont en droit d'attendre de notre collectivité.

Mes collègues développeront à l'occasion de chacun des rapports en matière culturelle et sportive. Quant au numérique, les deux rapports que vous nous présentez témoignent d'une évolution positive du Conseil régional. La rétrospective « Bretagne Numérique » a du mal à cacher sous un voile d'autosatisfaction le caractère improvisé et incohérent des décisions prises jusqu'à présent. Mais nous fondons en revanche comme vous de grands espoirs dans les perspectives ouvertes par le SCORAN et décrites dans le rapport « Bretagne Très haut débit » à condition, là aussi, que la nécessaire mise en cohérence ne soit pas un prétexte à de nouvelles lourdeurs administratives voire à de l'arbitraire. Eh ! oui la collaboration avec l'Etat peut être source d'efficacité et de meilleur service au public.

Alors nous avons du mal à comprendre ou plutôt nous comprenons trop bien votre antienne permanente à l'encontre de l'Etat. Que vous ne soyez pas d'accord en tant que socialistes avec la politique du gouvernement, c'est la démocratie. Démocratie à laquelle nous sommes très attachés y compris ici au sein de notre assemblée et qui s'exprime par notre défense farouche du droit d'amendement.

Et il n'est pas interdit non plus au-delà de la politique du gouvernement de rechercher un meilleur fonctionnement de l'Etat, objectif qui peut aussi nous réunir. Oui il faut améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Etat. C'est un effort permanent que le gouvernement a engagé depuis quatre ans. Grâce à cette politique, la France n'est pas dans la situation de la Grèce, de l'Espagne ou de l'Irlande, et est mieux placée pour capter les bienfaits d'une reprise économique, dans un contexte international complexe. N'oublions pas la situation de nos finances publiques. 30 ans d'endettement accumulés au détriment de notre capacité d'investissement. Dans ce contexte, l'Etat se désengage-t-il comme il est dit à longueur de pages ? Je vous rappelle les dotations aux collectivités territoriales sont le deuxième poste du budget de l'Etat derrière l'enseignement et la recherche.

Là encore le gouvernement a fait des choix. Il a lancé les investissements d'avenir. Nous avons déjà engrangé quelques bonnes nouvelles pour la Bretagne. Et nos efforts conjugués permettront je n'en doute pas de voir le projet B-Com complètement reconnu avec l'engagement accru des acteurs économiques de même qu'en matière d'énergie marine.

Des choix aussi en ce qui concerne précisément la Culture dont les crédits progressent de 2,1%. De même en matière sportive, le budget progresse de 6,6%. Dans ce contexte budgétaire maîtrisé, l'esprit de responsabilité s'impose. Le gouvernement a le courage de l'assumer.

Votre autre bouc émissaire : la réforme territoriale. Avant même sa mise en œuvre, elle serait à la source de tous les maux. Vos rapports sur la culture et le sport pointent toutes les deux pages la clause de compétence générale.

Pourtant dans le rapport sur le sport il est écrit que « le législateur a souhaité que le tourisme, la culture et le sport restent des compétences partagées par l'ensemble des trois niveaux de collectivités ». Mais dans le rapport sur la culture, vous déplorez que le législateur n'ait pas cru légitime de désigner un chef de file ». Tout cela n'est pas très cohérent.

Nous avons l'impression que vos critiques de la politique gouvernementale cherchent à masquer votre incapacité à définir des stratégies, faire des choix et fixer un cap pour le développement de la Bretagne.

N'êtes vous donc capable que de vous mettre à la remorque ?

Quand il s'agit d'initiatives gouvernementales positives pour notre région nous n'hésitons pas à vous soutenir.

Quand il s'agit de démarches politiciennes où vous éprouvez le besoin de vous abriter derrière l'ARF vous comprendrez que nous ne vous suivions pas.

Concernant les politiques qui se jouent à Bruxelles avec les Etats membres, la Commission et le Parlement européen, nous ne pensons pas constructif d'aller étaler au niveau européen des débats nationaux. Comme nous le constaterons ensemble sur la politique des pêches, nous avons de nombreux points de convergence et nous aurions volontiers voté une motion de soutien à notre ministre pour défendre au niveau européen les intérêts français et bretons.

Monsieur le Président avant de conclure, je voudrais évoquer un sujet qui n'est pas inscrit à l'ordre du jour. En février nous découvrons une campagne publicitaire commanditée par France Nature Environnement. Nous l'avons tous ressenti comme une atteinte portée à l'image de la Bretagne, à la profession agricole, à tous ceux qui se battent pour la lutte contre les algues vertes.

Dès le 15 février, je vous écrivais pour demander de prendre des initiatives afin « d'exiger réparation par toutes les voies légales du préjudice que cette campagne causera à l'image de la Bretagne, de son agriculture et de son tourisme ».

J'écrivais aussi aux ministres concernés pour leur faire part de notre réaction et au président de FNE pour lui demander « de mettre fin à cette campagne d'affichage

s'apparentant plus à un coup médiatique qu'à la volonté d'apporter une contribution positive à un problème complexe qui exige la mobilisation de tous ».

Quelques jours après les démarches que j'avais faites au nom de notre groupe, la région et le CRT portaient plainte « pour atteinte à son image ».

Nous avons cru à votre sincérité et je vous ai le 23 février publiquement apporté le soutien de notre groupe.

Le 5 mai, à deux jours de l'ouverture du procès, « coup de tonnerre » : vous annoncez que vous retirez votre plainte au motif que le président de FNE vous avait écrit une lettre d'excuses.

Lettre d'excuses datée du 22 avril soit quinze jours avant l'ouverture du procès. Mais que dit cette lettre ? Est-ce une lettre de rétractation ? « la campagne d'alerte lancée par FNE dénonçant les méfaits environnementaux de l'agriculture industrielle a eu un écho considérable auprès du grand public », c'est le moins que l'on puisse dire. Autocongratulation, aucun regret. Et de poursuivre « certains ont interprété cette campagne comme étant dirigée contre la Bretagne. Je le regrette car telle n'était pas notre intention. Ces affiches ne visaient pas à stigmatiser une plage, une région ni une profession ». A moins de prendre les gens pour des imbéciles, cette image représentait bien une plage bretonne et non la mer Baltique qui est recouverte d'un tapis de 380 000 Km² d'algues vertes autant que la surface de l'Allemagne. Enfin, le président de FNE concluait son courrier « je sais le travail engagé par votre collectivité pour résoudre le fléau des algues vertes ». Certes, il oublie le plan Fillon. Bon ! Mais aussi tous les efforts engagés par nos collectivités locales en matière d'assainissement et par la profession agricole depuis des années.

Monsieur le Président, j'entends déjà votre réponse : « un mauvais accord vaut mieux qu'un bon procès »...

Mais, Monsieur le Président, malgré la puissance de votre machine à communiquer, l'image de la Bretagne nous concerne tous ici au sein de cette assemblée. Il n'aurait pas été excessif en l'occurrence de nous consulter. Cette affaire reste comme un coup médiatique pour l'association, pour vous et... pour une boîte de com. Mais pas pour la Bretagne son agriculture et son tourisme. C'est ce que nous défendons : l'agriculture, le tourisme et la Bretagne.